

Madame la Commissaire générale au Développement durable, représentante du gouvernement français

Monsieur le Directeur, représentant le Commissaire européen à la Recherche,

Messieurs les représentants des gouvernements tchèque, suédois et espagnol

Mesdames, messieurs,

J'ai à présent le grand honneur de vous présenter ce que nous appelons la « déclaration de Lyon ».

Comme tous les textes européens, celui-ci doit se lire à deux niveaux :

- Le premier, auquel je vais me tenir, est celui des messages clés
- Le second, davantage réservé aux spécialistes et aux experts, traduit dans le langage européen commun, « l'anglais de Bruxelles », ces messages clés, qui peuvent alors être déclinés de façon opérationnelle par tous les acteurs concernés.

Je vais donc m'en tenir aux messages clés. Auparavant, je veux féliciter et remercier toutes celles et ceux – nos « sherpas » - emmenés par Jean-Pierre Medevielle, qui nous ont aidé d'une part à identifier ces messages clés, d'autre part à en assurer la meilleure écriture possible. Ils n'ont ménagé ni leur temps, ni leur peine, en votre nom à tous, je veux ici chaleureusement les remercier.

Ces messages clés sont au nombre de six :

- Le premier est dans l'alignement de nos 7 logos : la très grande majorité de la recherche européenne pour le transport, structurée dans nos associations et nos réseaux d'excellence, se retrouve, se rejoint, se regroupe dans ce texte commun. Et nous ne doutons pas que notre cercle continuera à s'élargir.
- Le second : nous voulons, dans notre secteur d'activité, les transports, mettre en œuvre la vision 2020 de l'espace européen de la recherche, telle qu'elle a été approuvée par le Conseil des Ministres du 2 décembre dernier : l'excellence de la recherche européenne doit trouver sa source

dans des « clusters » régionaux puissants, reliés entre eux par des réseaux solides et structurés. Nous représentons ici ces réseaux européens, et nous nous engageons, à travers la création de notre « comité de liaison », à en assurer la meilleure complémentarité, la meilleure coordination possible.

- Le troisième : nos sociétés ont aujourd'hui de grands défis à relever : l'énergie, le changement climatique, la globalisation, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, le vieillissement de nos populations ; dans le domaine des transports, nous les rencontrons tous, tellement transports et société s'imbriquent dans la vie quotidienne ; ces défis se déclinent aussi en défis spécifiques au transport : la congestion, la sécurité, la sûreté. Ces défis, nous voulons mobiliser toutes nos forces, toute notre énergie, pour les relever, tous ensemble, dans un dialogue permanent avec les pouvoirs publics, les acteurs économiques et industriels, mais aussi la société dans son ensemble. Nous considérons notamment le dialogue avec les plateformes technologiques ERRAC, ERTRAC, WATERBORNE comme de la plus haute importance, notamment lorsqu'il s'agit d'identifier les actions les plus prometteuses en regard de la compétitivité de l'économie et de l'industrie européenne.

- Le quatrième : l'affirmation par la vision 2020 d'une « cinquième liberté européenne », la libre circulation des chercheurs, nous invite, au-delà de la mobilité des personnes elles-mêmes, que nous devons faciliter et encourager, à accueillir et à former les nouvelles générations de chercheurs dans un espace résolument européen. Cette cinquième liberté nous invite aussi à poursuivre les efforts de mutualisation de nos infrastructures de recherche, et notamment de toutes celles qui facilitent l'accumulation et la diffusion des connaissances. Dans cet état d'esprit, hier, nous avons finalisé l'organisation de la prochaine session de notre séminaire « jeunes chercheurs », commun à ECTRI, au FEHRL et au FERSI, qui aura lieu à Turin au printemps prochain. Hier, encore, nous avons procédé au lancement officiel de l'European Transport Research Review, première revue scientifique entièrement en accès libre,

multidisciplinaire, créée par la recherche européenne pour la recherche européenne, et que nous voulons voir, rapidement, s'installer au meilleur niveau des revues scientifiques mondiales.

- Le cinquième : nous prenons acte de la volonté des Etats membres, exprimée dans la vision 2020, de renforcer la programmation conjointe (« joint programming ») de la recherche dans la préparation d'agendas stratégiques, dans l'écriture des programmes nationaux et européens, dans les appels à projets des dispositifs ERANET. Nos réseaux de recherche transnationaux apporteront leurs contributions, préparées dans nos groupes de travail communs, à chacun des Etats membres, à la Commission européenne. Nous venons de le faire, devant vous, en ce qui concerne la mise à jour du 7^{ème} programme cadre ; c'est le résultat du travail intense auquel nos associations, nos groupes de travail et nos réseaux d'excellence viennent de se livrer, pendant ces deux derniers jours. Ainsi par exemple, le FERSI, avec le concours du groupe de travail ad hoc d'ECTRI, a mis au point d'importantes propositions pour un agenda stratégique de recherche sur la sécurité routière.
- La sixième et dernière : l'Europe est ouverte sur le reste du monde, doit le rester, et la coopération scientifique internationale doit se développer, dans un esprit de coopération, mais sans naïveté, notamment lorsque les droits de propriété intellectuelle sont en cause. Je veux ici mentionner la publication prochaine du rapport élaboré conjointement par ECTRI et le TRB « International Coopération in Transportation Research », qui sera d'une extrême utilité pour toutes celles et ceux qui souhaitent développer des coopérations scientifiques entre les européens et les américains, et, au-delà, s'en inspirer plus largement pour promouvoir nos coopérations scientifiques avec le reste du monde.

Je suis très heureux, à présent, d'inviter mes collègues et amis à me rejoindre pour signer la « déclaration de Lyon ».